



L'édito

Accompagner nos assurés tout au long de leur parcours de vie

A l'heure où la réforme de la dépendance est une nouvelle fois ajournée, l'Assurance Retraite du Languedoc-Roussillon renforce son offre de conseil sur la préparation, le passage à la retraite et la formalisation d'un projet de vie à la retraite pour informer nos publics sur le bien vieillir et prévenir les effets du vieillissement.

Parce qu'une politique de la dépendance commence par une vraie politique de prévention, nous portons nos efforts de sensibilisation en parlant très tôt de prévention aux assurés, dès l'entrée dans la vie active en entreprise, jusqu'au versement de prestations de maintien à domicile pour les plus âgés.

Je vous donne rendez-vous à Béziers, les 30 septembre et 1^{er} octobre, pour le premier salon de la retraite en Languedoc-Roussillon que nous organisons avec nos partenaires de la protection sociale et la Ville de Béziers. Nous répondrons à toutes vos questions sur la retraite.

Un salon gratuit, ouvert à tous, organisé autour de stands et d'animations concrètes avec un programme de conférences sur des sujets d'actualités.

Alain Cwick
Président du conseil d'administration de la Carsat

1^{er} Salon de la Retraite en Languedoc-Roussillon Palais des Congrès de Béziers

A l'initiative de la Carsat, les Organismes de Retraite de base (Carsat Languedoc-Roussillon, MSA du Languedoc et RSI Languedoc-Roussillon) ainsi que les Organismes de Retraite complémentaire AGIRC/ARRCO (Cicas, Groupe Mornay, Humanis) s'associent pour organiser le premier salon régional de la retraite en Languedoc-Roussillon.

30 sept.
1^{er} oct. 2011
Entrée libre

L'objectif de cette première édition est de promouvoir en inter régimes l'offre de services des acteurs retraite de la protection sociale et d'explicitier, en langage simple, les différents dispositifs de retraite.

L'approche se veut globale, allant de la création du compte retraite dès l'entrée dans la vie active à la préservation de

l'autonomie des retraités, en passant par la santé au travail.

Elle se veut aussi pédagogique et axée sur les interrogations les plus fréquentes des assurés, notamment avec l'entrée en vigueur de la réforme des retraites.

Le salon s'articulera autour de stands institutionnels avec de nombreux ateliers d'information et de conférences sur les grands thèmes d'actualité.

Des stands d'information renseigneront le public autour de 2 thématiques principales : la retraite et l'action sociale, avec :

- des ateliers d'information et de démonstration,
- des rendez-vous personnalisés avec un conseiller retraite,
- des conférences sur les questions les plus fréquemment posées (montant de la retraite, âge de départ, démarches à entreprendre...).

La Ville de Béziers et France Bleu sont également partenaires du salon.

“ Pour pouvoir continuer à faire des projets, j'ai décidé d'y faire un tour... Histoire de faire le point. ”

30 sept.
1^{er} oct. 2011
Entrée libre

1^{er} Salon de la Retraite en Languedoc-Roussillon

30 sept. / 1^{er} oct. 2011 - Palais des Congrès de Béziers

Carsat Languedoc-Roussillon, MSA, RSI, cicas, GROUPE MORNAY, humanis, bleu



Stands et animations

Le bon endroit pour poser des questions sur la retraite... Les conseillers « retraite » de la protection sociale vous accueillent et vous renseignent. Notre offre de conseil est totalement neutre, fiable et gratuite. Venez les rencontrer pour mieux comprendre :

- **les démarches à effectuer : où, quand, comment ?** Par exemple, pour les personnes qui ont travaillé dans différents secteurs d'activité, une seule démarche suffit pour demander sa retraite : en s'adressant à son dernier régime d'affiliation – la Carsat, pour les salariés du privé – la Demande Unique de Retraite vaut pour tous les régimes auxquels la personne a cotisé : agricole, indépendant... ainsi que pour les retraites complémentaires,
- **les services proposés aux différents âges, avant et après le départ à la retraite...** De plus en plus souvent, au cours d'une carrière professionnelle, un assuré cotisera à différentes caisses de retraite et son parcours pourra être ponctué par des périodes de chômage, de maladie... Le Droit à l'Information, instauré par la loi du 21 août 2003, offre à chaque assuré la possibilité d'avoir une vision claire et prospective sur ses droits à retraite, de manière à faire des choix éclairés lors de son départ à la retraite,
- **comment gagner des années d'espérance de vie en bonne santé ?** Devenir vieux n'est plus un privilège. Au début du siècle, 4 français sur 10 atteignaient l'âge de 65 ans, c'est aujourd'hui le cas de 4 français sur 5. A 60 ans, l'homme a encore une espérance de vie de 17 ans, et la femme de 24 ans. Vivre vieux c'est bien ; encore faut-il préserver sa santé et son autonomie le plus longtemps possible. Comment préserver la qualité de ces années de vie gagnées ? Comment rendre acteurs de cette tâche les seniors eux-mêmes ? ■■

Programme des ateliers et conférences

Vendredi 30 septembre 2011

9h - 10h30

3 ateliers

- Jeunes actifs, on s'occupe de vous...
- Optimiser sa retraite
- La demande de retraite : mode d'emploi

10h30 - 12h

Conférence

- Tout savoir sur la retraite

3 ateliers

- Dispositifs de solidarité et retraite; le passage à la retraite
- Précarité et santé; préserver son capital santé
- Le maintien dans l'emploi

14h - 15h30

Conférence

- La prévention des effets du vieillissement

2 ateliers

- Optimiser sa retraite
- Comprendre sa retraite

15h30 - 17h

3 ateliers

- Jeunes actifs, on s'occupe de vous...
- Logement et cadre de vie
- Sorties d'hospitalisation

Samedi 1^{er} octobre 2011

9h - 10h15

4 ateliers

- Logement et cadre de vie
- Sorties d'hospitalisation
- La retraite chez les exploitants agricoles
- Aide aux aidants familiaux

10h30 - 12h

Conférence / Table ronde

- Emploi des seniors

14h - 15h30

Conférence

- Tout savoir sur la retraite

3 ateliers

- Comprendre sa retraite
- Optimiser sa retraite
- La demande de retraite : mode d'emploi

15h30 - 17h

Conférence

- La prévention des effets du vieillissement

3 ateliers

- Précarité et santé; préserver son capital santé
- Le maintien dans l'emploi
- Dispositifs de solidarité et retraite; le passage à la retraite ■■

Pour pouvoir continuer à faire des projets
j'ai décidé d'y faire un tour...
Histoire de faire le point.



A chaque étape de la vie... Un conseiller est là pour vous aider dans vos démarches



Naissance et identification

La retraite se construit durant toute la vie à partir du premier cri, par l'attribution d'un numéro d'identification au répertoire national, le fameux numéro de sécurité sociale ou NIR. En effet, toute personne née en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM) est inscrite au répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP). Ce répertoire est utilisé notamment par les organismes d'assurance maladie pour la délivrance des « cartes vitales ».



Jobs d'été

Ces emplois (saisonniers ou stages rémunérés), exercés en début de carrière pour financer des études ou des loisirs, peuvent être pris en compte pour les droits à la retraite, s'ils sont déclarés. Toutes ces activités salariées, jobs d'été ou d'étudiants à temps plein ou temps partiel, sont reportées sur le relevé de carrière et comptent pour la retraite. C'est le montant du salaire brut qui valide un trimestre et non pas la durée effective du travail. A noter : bien garder tous les bulletins de salaire.



Entrée dans la vie active

A partir du premier pas dans la vie active, le compte individuel retraite est construit sur la base des périodes et revenus d'activités déclarés par les employeurs

et par des périodes dites assimilées. Ainsi, chacun se constitue des droits à la retraite tout au long de sa vie professionnelle.



Interruption de la vie active

Certaines périodes d'interruption de travail sont assimilées à une période d'assurance pour l'ouverture du droit et le calcul de la pension : celles durant lesquelles l'assuré se trouve en situation de chômage, de maladie, de maternité, ou perçoit des prestations sociales telles le RSA, la pension d'invalidité, l'ex allocation adulte handicapé.



Santé au travail

Avec l'allongement de la durée de vie au travail, la question de la santé est essentielle. Pour la Carsat, il s'agit de prévenir, à tout âge, les accidents du travail, les maladies professionnelles et proposer des dispositifs de prévention de la désinsertion professionnelle, de maintien ou de retour dans ou vers l'emploi.



Questions sur la retraite

Dans le cadre du droit à l'information retraite, chaque assuré reçoit tous les 5 ans - à partir de ses 35 ans - un courrier commun de ses organismes de retraite obligatoire, récapitulant l'ensemble de ses droits et comportant - à partir de 55 ans - une estimation du montant de sa future retraite.



Poursuite d'activité

Trois mesures pour jouer les prolongations au-delà de l'âge légal de départ à la retraite :

- la surcote permet d'augmenter le montant de la future retraite ;
- la retraite progressive est un aménagement de fin de carrière ;
- le cumul emploi-retraite permet le cumul d'une activité salariée avec la retraite pour améliorer le montant de ses revenus.



Départ à la retraite

L'assuré dépose sa demande de départ à la retraite auprès de sa caisse retraite de base à laquelle il cotise en dernier ressort. Celle-ci se charge de transmettre aux autres régimes auxquels il a cotisé la demande de retraite. Par rapport aux organismes complémentaires, attribuer une pension retraite de base permet d'effectuer une liaison automatisée avec eux. Rappelons qu'autant pour la pension retraite de base que pour la pension retraite complémentaire, celle-ci n'est pas automatique, il faut la demander.



Perte d'un proche

En cas de décès, le conjoint survivant peut bénéficier d'une pension de réversion, sous condition de ressources. La demande est à adresser à la caisse de retraite du défunt. Le conjoint survivant peut aussi bénéficier d'un accompagnement social.

Infos Pratiques

Plan d'accès



Venir au Salon

Accès par route

Autoroute A9
Sortie n°35 Béziers Est
(distance restante 5,5 km environ)
suivre « Béziers Centre, Pézenas ».
Parking sous-terrain payant
« Jean Jaurès » à proximité.

Par train

Gare SNCF Béziers
1 navette gratuite de centre ville
« Le lien » relie la gare à la Place
de la Victoire toutes les 12 à 15
minutes de 7h30 à 19h00 tous les
jours sauf dimanche et jours fériés.

Par bus

Depuis la ligne 4 et 6,
arrêt « Palais des Congrès ».

Par taxi

24h/24 & 7j/7 au 04 67 35 00 85
Leurs aires de stationnement -
Place de la Victoire /
Place Jean Jaurès / Gare SNCF /
Gare routière / Hôpital.

Les organisateurs



Carsat Languedoc-Roussillon

29 cours Gambetta - CS 49001
34068 Montpellier cedex 2



Mutualité sociale agricole du Languedoc

Place Chaptal - CS 59501
34262 Montpellier cedex 2



RSI Languedoc-Roussillon

43 avenue du Pont Juvenal - CS 19019
34965 Montpellier cedex 2



Cicas de l'Hérault

Les portes d'Antigone Bât A
43 place Vauban
34000 Montpellier



Groupe MORNAY

Le Triangle - 26 allée Jules Milhau
34263 Montpellier Cedex 2



Humanis

348 rue Puech Villa
34090 Montpellier

Les partenaires



Palais des Congrès de

BÉZIERS

29 Avenue Saint Saëns

34 500 Béziers

Tél. : 04 67 76 84 00

www.beziers-congres.fr



30 sept.
1^{er} oct. 2011
Entrée libre

À deux pas du centre historique de Béziers,
entre les Arènes et les Allées Paul Riquet